

# Le CASSIDEN

mai & juin 2016



## EDITO

Cassidennes,  
Cassidens,  
Chers amis,

Le 24 mars dernier, j'ai proposé au conseil municipal de voter pour une légère augmentation des impôts à Cassis (taxe d'habitation et taxe foncière).

Ce n'est pas une décision que j'ai prise de gaité de cœur, bien au contraire. Comme vous le savez, je m'étais engagée pendant les dernières élections à ne pas augmenter ces taxes car j'ai toujours considéré qu'il valait mieux, pour un bon fonctionnement de notre économie, «laisser l'argent dans la poche du contribuable».

Ceci étant, plusieurs facteurs m'ont poussée à prendre cette décision :

- d'une part, il faut que vous sachiez que les **charges sont pour nos communes de plus en plus lourdes** et que l'Etat, sur 3 ans, a ponctionné notre dotation globale de fonctionnement de 75%, ce qui représente à Cassis **800 000 euros**.  
**En 2010, la DGF représentait 1, 2 million d'€.**  
**En 2016 cette même DGF s'élève à 400 000 €.**  
**Et pour 2017, elle sera encore à la baisse.**
- d'autre part, il faut que vous sachiez que le **Casino Barrière** de Cassis, même s'il s'est stabilisé en fin d'année, a vu encore son chiffre d'affaires baisser en 2015.  
**Pour être bref, depuis 2007, la baisse des prélèvements sur le produit des jeux a représenté 1,6 million d'€.**
- il faut enfin que vous sachiez que l'Etat a ponctionné notre commune de près de **300 000 € pour carence en logements sociaux** en 2015. Une amende bien élevée pour protéger notre patrimoine et l'environnement de Cassis...

**Vous avez, comme nous, fait l'addition (ou plutôt la soustraction): 2,7 Millions d'€ en moins !**

Une somme que nous ne pouvons malheureusement envisager lors des élections de 2008 et de 2014...

A Cassis, nous avons **rationalisé et optimisé nos moyens**, pour poursuivre une politique d'équipement ambitieuse, tout en assurant une **gestion saine des deniers publics**.

Les taux d'imposition sont parmi les plus bas du département et se situent au tiers des taux moyens pour la taxe d'habitation et à la moitié pour la taxe foncière.

Ils étaient inchangés **depuis plus de 15 ans** (vois schémas en page 2).

Nous sommes aujourd'hui dans **l'obligation**, compte tenu des contraintes nationales qui nous sont imposées, de réviser **modérément ces taux de 1,5 points** ce qui correspond environ, sur la taxe d'habitation pour un « ménage moyen » résidant dans un appartement de 60m2, à une hausse de 40 euros par an.

L'augmentation d'impôts fait récupérer à la ville 520 000 €.

**2 700 000 - 520 000 = 2 180 000€** que les élus et l'administration se sont engagés à économiser depuis plusieurs années et s'engagent à économiser sur plusieurs années...

Dans le même temps, j'ai décidé de ne pas renouveler les postes des employés municipaux partant à la retraite, chaque fois que cela est possible.

Enfin j'ai également fait voter en conseil municipal le même 24 mars **la baisse des indemnités des adjoints et du Maire** – qui, précisons-le, n'avaient jamais été augmentées depuis mon élection en 2008, pas même lors du surclassement de la ville.

**Tout le monde doit faire des efforts à tous les niveaux. Tout le monde doit agir avec passion pour Cassis.**

**Je sais que vous comprendrez nos décisions. Et dès à présent je vous remercie de votre confiance.**

**Pour Cassis et les Cassidens, nous continuerons à agir avec passion.**

**Danielle MILON**  
Maire de Cassis

*Chevalier de la Légion d'honneur*

*Vice-Présidente du Conseil Départemental*

*des Bouches-du-Rhône déléguée au tourisme*

*Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence*

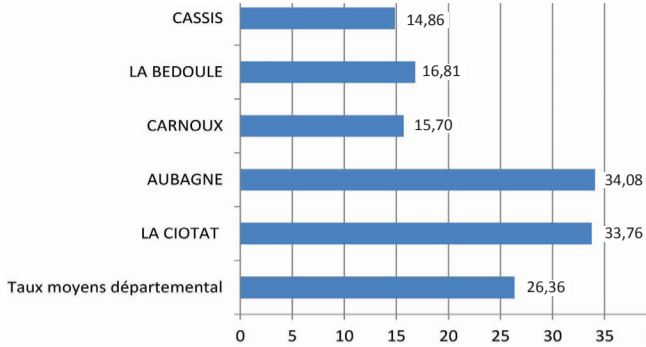
*déléguée au tourisme*



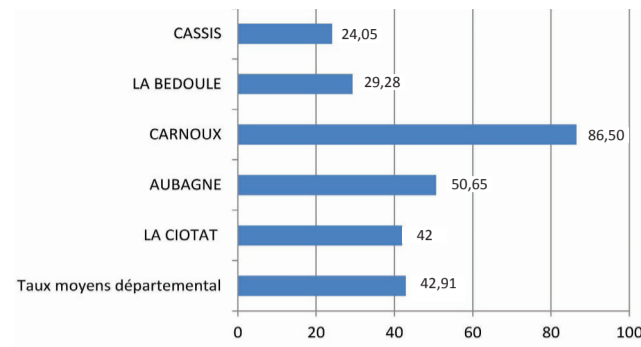
# EN COMPLÉMENT DE L'ÉDITO

MÊME AVEC UNE HAUSSE D'IMPÔTS, LES TAUX D'IMPOSITION À CASSIS RESTENT BIEN EN DESSOUS DES VILLES VOISINES AINSI QUE DES TAUX MOYENS DÉPARTEMENTAUX

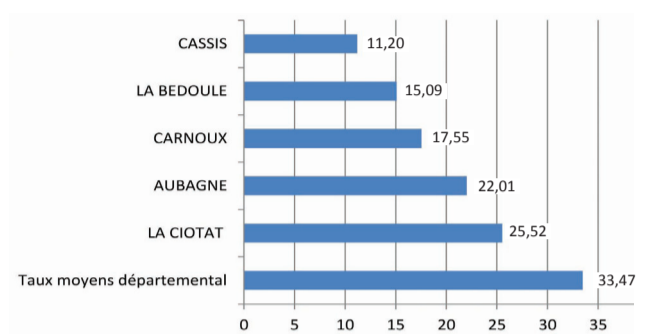
## TAXE FONCIÈRE BATIES



## TAXE FONCIÈRE NON BATIES



## TAXE D'HABITATION



Pour la taxe d'habitation, la part qui revient à la municipalité est de **41,88%**

La part qui revient à l'intercommunalité s'élève à 57,35%. La contribution à l'audiovisuel public que l'on connaît plus sous le nom de redevance TV doit être payée en même temps que la taxe d'habitation, mais rien ne revient à la commune. L'Etat perçoit également des frais de gestion sur la fiscalité directe locale.

Quant à la taxe foncière, la part qui revient à la commune est de **31,09%**.

9,34% revient à l'intercommunalité.  
22,86% sont destinés à la taxe d'ordures ménagères.  
36,22% revient au département.

# LE STADE DU PIGNIER DEVIENT STADE «JEAN TIGANA»

De Jean Tigana, on connaît la légende du foot !

Une carrière professionnelle en tant que joueur à Toulon, Lyon, Bordeaux, Marseille et en équipe de France où il contribuera à la victoire des Bleus à l'Euro 84. Puis une carrière d'entraîneur à l'Olympique Lyonnais, l'AS Monaco (où il décrochera le titre d'entraîneur de l'année en 97 de France Football), Fulham (Londres), Besiktas JK (Istanbul), Bordeaux puis Shanghai. Ceci étant, Jean Tigana a une autre passion que le ballon rond : le vin. Il s'installe à Cassis, son «petit coin de paradis», où il devient propriétaire en 1997, d'un vignoble de 9 hectares de vignes, où il produit «La Dona Tigana», une des 12 appellations «Cassis» en rosé et blanc.



Pour rendre hommage à cet amoureux de Cassis et du football, le stade du Pignier va être rebaptisé stade Jean Tigana. Samedi 21 mai, après le tournoi organisé par l'Association Maryse pour la Vise, association chère au cœur de Jean Tigana, venez assister à l'inauguration à 18h en sa présence. Lors de ce week-end hommage, Jean Tigana organise dimanche 22 mai, son jubilé. Un match avec des ex-

professionnels qui ont marqué le football marseillais et français, est organisé à cette occasion.

Des chanceux pourront assister à cette rencontre. Pour cela, rendez-vous sur le Facebook Ville de Cassis, **lundi 9 mai à 14h** et soyez attentifs... Vous aurez 24h pour «liker». Parmi les «likeurs», 100 personnes seront tirées au sort pour gagner 2 places pour assister au fameux match (chaque gagnant devra s'engager à soutenir l'association Maryse pour la vie, par un don de 20€/personne).

## ATTENTION CIRCULATION ET STATIONNEMENT MODIFIÉS :

- **avenue du Revestel** : stationnement interdit le long du stade du vendredi 20 mai à 19h au dimanche 22 mai à 19h.
- **avenue du Revestel interdite à la circulation** (sauf riverains et secours) dimanche 22 mai de 13h à 18h (Les riverains qui reçoivent ce jour-là doivent prévenir la Police Municipale : a.hzami@cassis.fr ou 04 42 01 17 17).
- **parking de la Madie** : fermé au public du samedi 21 à 23h au dimanche 22 à 19h.

Merci de votre compréhension.

# DU CÔTÉ DES ÉCOLES...

## MAI :

Inscription de vos enfants auprès des assistantes maternelles : Les inscriptions pour la garde des enfants dont les parents souhaitent faire appel à une assistante maternelle agréée, à partir de la rentrée de septembre 2016, sont ouvertes. Les parents peuvent se procurer la liste des assistantes maternelles agréées de la ville en Mairie ou sur le site de la ville rubrique petite enfance. Les inscriptions sont à effectuer directement auprès de l'assistante maternelle concernée.

## JUIN :

Ouverture et inscriptions de l'ALSH :

Le centre aéré accueillera vos enfants du 6 juillet au 24 août. Les dossiers d'inscription sont à retirer du 6 au 10 juin (lundi, mardi, jeudi, vendredi au 2 allée P. Bérard – Sce Enfance/Petite enfance de 8h30 à 15h00, le mercredi de 12h à 18h au ALSH Allée P. Bérard). Retour des dossiers sur RDV du 13 juin au 1er juillet 2016 sauf le mercredi sans RDV de 12h à 18h. Tél. 06 29 97 05 77.

## Fêtes de fin d'année :

- 24 juin : Ecole publique Maternelle CAP CANAILLE
- 28 juin : Ecole publique élémentaire LERICHE /MISTRAL
- 28 juin : Ecole privée Sainte Claire

Fermeture des écoles : 5 juillet au soir

## Fermeture des lieux d'accueil :

- Multi-accueil La Respido : fermeture du 1<sup>er</sup> au 21 août
- LAEP (lieu d'accueil enfants parents) : fermeture juillet et août
- Consultations nourrissons : fermé en août.

Inscriptions scolaires à l'école maternelle Cap Canaille et élémentaire Leriche-Mistral :

Les inscriptions pour la rentrée 2016/2017 se font sur RDV auprès du service Enfance/Petite Enfance au 04 42 18 35 70

# POINT TRAVAUX

## EN COURS :

- Parking des Gorguettes : travaux de réalisation des bâtiments d'accueil (fin des travaux : mai 2016).
- Avenue Jean-Jacques Garcin : enfouissement des réseaux (fin des travaux : mai 2016).

## PLANNING SOGIMA POUR LE DÉMARRAGE DES TRAVAUX DES FUTURS LOGEMENTS SOCIAUX DES BRAYES :

- Mi-mai : démarrage des travaux de terrassement (jusqu'à mi-juillet)
- Mi-septembre : démarrage des travaux de bâtiment (jusqu'à fin 2017/début 2018)

Retrouvez les travaux sur [www.cassis.fr](http://www.cassis.fr)

## OPINION LIBRE DE L'OPPOSITION

Et si l'EHPA du Brégadan était aussi «un coup immobilier» ?

En effet, sur un terrain zoné NAE2 (implantation commerciale) plusieurs résidences 3eme âge sont mises à la vente alors que le POS ne permettait pas l'implantation de logements à cet endroit. Décidemment sur ce terrain les Cassidens boiront le calice jusqu'à la lie.

Non seulement nous n'avons encaissé aucun fond de la vente des 3 hectares mais en plus ces constructions neutralisent l'installation de la zone artisanale (enclavée).

Quant à la cession desdites résidences, c'est tout bénéfique pour les promoteurs.

## TRANSPARENCE

Depuis 2010, la commune a confié à une société publique locale (SOLEAM) l'aménagement et la commercialisation des terrains situés au lieu-dit le Brégadan.

L'une des pièces maîtresses d'une opération d'aménagement est le bilan prévisionnel. Ce document comptable permet d'analyser la faisabilité financière et économique de l'opération. Ce dernier liste donc l'ensemble des dépenses qui seront mises à la charge de l'opération et l'ensemble des recettes dont elle bénéficiera. Chaque année une actualisation de ce bilan est réalisée et présentée au vote de l'assemblée délibérante, depuis 2011 celui-ci est à l'équilibre.

Dans le cadre de cette opération, la SOLEAM a commercialisé deux terrains pour un montant de 2 488 000 euros.

Le premier terrain a été cédé à la société Cassis Senior qui réalisera une résidence autonomie (qui est la nouvelle appellation des foyers logements), une résidence pour personnes âgées et un central médical avec 18 spécialistes à Cassis;

- La résidence autonomie qui devrait prochainement obtenir l'agrément du conseil départemental des Bouches-du-Rhône comprendra environ 80 lits dont la moitié devrait être conventionnée à l'aide personnalisée au logement. Par ailleurs, 20% de sa capacité sera habilitée au titre de l'aide sociale.
- Une résidence pour personnes âgées comprenant 30 logements sera également réalisée. Ce type d'hébergement s'inscrit parfaitement dans le parcours résidentiel des seniors. En effet, ce type de résidence permet de mettre en œuvre une vie autonome et préservée tout en apportant des services adaptés au quotidien, retenant ainsi de plus en plus l'intérêt des personnes âgées et de leurs familles.
- Le centre médical regroupera une offre de service médical non présente sur le territoire cassidain.

L'ensemble de ce projet constitue donc un équipement d'intérêt collectif conforme à l'utilisation des sols autorisée dans la zone NAE 2 du document d'urbanisme de la commune.

Le deuxième terrain a été cédé à un opérateur pour la réalisation d'un bâtiment devant accueillir une activité de bureau.

Ces projets seront porteurs de services nouveaux à la population, d'emplois directs et indirects et de ressources fiscales.

L'aménagement en voirie et réseaux divers réalisés sur ces terrains facilitera d'autant la réalisation du futur golf 9 trous prévu à proximité sur l'ancienne carrière de Marne .

Enfin, nous souhaitons rassurer l'opposition sur la faisabilité de la zone artisanale. Elle n'est pas localisée au même endroit. Un opérateur vient d'être désigné par la Métropole Aix Marseille Provence. Il s'agit du Groupe NEWTOWN - REDMAN.Ce dernier rencontre depuis le mois de décembre l'ensemble des entreprises qui avaient marqué un intérêt pour l'acquisition de locaux artisanaux. A ce jour, la zone artisanale est pour moitié pré-commercialisée, l'opérateur devrait donc déposer une autorisation d'urbanisme à la rentrée.

# STAGES, COLOS...C'EST LE MOMENT DES INSCRIPTIONS

## ESPACE JEUNES POUR LES 12 À 17 ANS

Espace Sportif Sébastien D'Orso – Tél : 04 42 18 35 87  
Inscriptions sur place pendant les heures d'ouverture.  
Jeux et activités diverses, mini-séjours encadrés par des éducateurs municipaux.

Participation financière demandée pour certaines activités  
En période scolaire : mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h30.  
Mercredi et samedi de 14h à 18h.  
Pendant les vacances d'été : du 11 juillet au 19 août 2016, du lundi au vendredi de 17h à 21h.

## COLONIES ÉTÉ 2016 (DATES ET LIEUX À DÉFINIR)

Inscriptions du 6 au 15 juin, de 8h30 à 12h.  
Direction des Sports et Loisirs – Espace Sportif Sébastien D'Orso.

## STAGES DE VOILE DU 11 JUILLET AU 26 AOÛT

Inscriptions à partir du 6 Juin.  
Ecole Municipale de Voile – Quai des Moulins.  
Renseignements – Tél : 04.42.18.35.85.

## STAGES MULTISPORTS DU 11 JUILLET AU 19 AOÛT 2016, DE 14H À 17H

Inscriptions à partir du 20 Juin, de 8h30 à 12h et du 30 juin au 11 août inscriptions uniquement le jeudi matin.

## STAGES SPORT VACANCES DU 11 JUILLET AU 12 AOÛT, DE 8H À 12H

Inscriptions du 13 juin au 24 juin, de 8h30 à 12h.  
Direction des Sports et Loisirs – Espace Sportif Sébastien D'Orso.

# UN AVANT GOÛT DES FESTIVITÉS D'ÉTÉ

## 80 ANS DE L'AOC DE CASSIS



Cassis est célèbre pour sa pierre, qui a servi à construire les quais de nombreux ports méditerranéens dont ceux du port d'Alexandrie.

Cassis est connue aussi pour ses Calanques, à découvrir à pied ou en bateau. Mais Cassis, jouit d'une réputation internationale, grâce à son vignoble, 215 hectares de vignes nichés entre Canaille et Calanques.

L'année 1936 voit la création des premières AOC par l'institut national de l'origine et de la qualité (INAO). Forte de son identité affirmée et de son terroir unique, Cassis est immédiatement consacrée Appellation d'Origine Contrôlée par le décret du 15 mai 1936.

Cassis est ainsi la doyenne des appellations de Provence. Fleuron de l'AOC Cassis, les vins blancs exhalent leur doux parfum d'agrumes et de fleurs blanches, rehaussé par des notes minérales et iodées, l'empreinte de leur terroir.

Quelques chiffres :

- . 215 hectares de vignoble répartis sur 12 domaines viticoles
- . 7 500 hectolitres produits en moyenne par an
- . 1 million de bouteilles commercialisées par an environ
- . 71 % de blancs, 26 % de rosés, 3 % de rouges

**Dimanche 15 mai**, les vigneron, la ville de Cassis et Cassis Animation vous invitent à fêter **les 80 ans de l'AOC Cassis** à l'occasion de la traditionnelle manifestation «Cassis fête son vin»

## LA PATROUILLE DE FRANCE À CASSIS

A l'occasion des 80 ans de l'AOC Cassis, la ville de Cassis a l'honneur de recevoir la **Patrouille de France** pour un meeting exceptionnel. Au programme :

- **de 15h30 à 16h**, représentation aérienne des «Cartouches dorées». Une démonstration de voltige époustouflante, réalisée par des pilotes chevronnés à bord de TB 30 Epsilon.
- **à partir de 16h et pendant 30 minutes**, le clou du spectacle, **le meeting de la Patrouille de France**. Des enchainements de figures techniques et esthétiques conçues pour le plaisir des yeux...Un défilé aérien réalisé par l'élite des pilotes, à bord d'Alpha-jets pouvant atteindre les 550 km/h. Des chorégraphes de la 3<sup>ème</sup> dimension qui émerveilleront les spectateurs de tous âges!
- **à partir de 19h**, vous pourrez retrouver les pilotes qui vous feront partager leur passion, sur le car podium de l'armée de l'air qui vous accueillera toute la journée sur le port.



**ATTENTION - CIRCULATION ET STATIONNEMENT MODIFIÉS DANS LE QUARTIER GANTEAUME/JAURÈS POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ** : nous les indiquerons sur le site [cassis.fr](http://cassis.fr) à l'approche de la manifestation. Nous vous recommandons d'être vigilants et vous remercions de votre compréhension.

**ATTENTION - MESURES EXCEPTIONNELLES DE NAVIGATION** : Pour des raisons de sécurité, une zone interdite à la navigation sera mise en place lors des entraînements (mardi 10 de 14h30 à 15h30 et samedi 14 de 15h30 à 16h30) et lors du meeting (dimanche 15 de 15h30 à 16h30) (Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés). **Infos : 04 42 32 91 65 (voir plan sur le site [cassis.fr](http://cassis.fr)) ou 04 42 01 96 24.**

### Programme Fête du VIN - 80 ans AOC de Cassis :

- **10h** : messe en l'église St-Michel avec bénédiction des cépages de Cassis en présence des viticulteurs.
- **11h** : danse de la souche sur le parvis de l'église avec les groupes folkloriques «Calendal» et «Niado de Carnousenco».

- **de 10h30 à 13h** : dégustation des 12 domaines viticoles de Cassis sur la Place Baragnon.
- **11h30** : défilé des groupes folkloriques dans Cassis.
- **13h** : pique-nique dans le jardin public. Tarif 15 € sur inscription. Repas animé par le groupe de Jazz Lil'butt . Tombola organisée par Cassis Animation. 06 85 25 04 37.

## LA FÊTE DES VOISINS

Célébrée depuis 2008 à Cassis, la Fête des Voisins se déroule au cœur du village, où tous les cassidens sont attendus pour se retrouver entre voisins et amis, dans un esprit de convivialité. Après l'apéritif offert par la municipalité, chacun selon ses envies et ses talents culinaires pourra apporter sa contribution au buffet le mardi 24 mai à 19h. La fête des voisins est organisée en collaboration avec les associations cassidaines à la MEVA, 4 rue S. Icard. Infos : 04 42 18 36 80, [associations@cassis.fr](mailto:associations@cassis.fr).

## FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin les amateurs de rythmes et de fête pourront profiter d'un show de Danse Urbaine et de Zumba sur la place Baragnon, d'une démonstration de l'Ecole de Musique de Cassis sur le square Savon et de bien d'autres surprises à découvrir au détour des ruelles et sur le port. La ville de Cassis incite les musiciens cassidains à se faire connaître auprès de l'association Cassis Organisation ([lionel.cassis@free.fr](mailto:lionel.cassis@free.fr)) Plus d'infos sur [www.cassis.fr](http://www.cassis.fr).

Attention : le quai St Pierre sera interdit à la circulation, de 16h à 1h du matin. La station de taxis sera déplacée avenue Gambetta durant le spectacle. Le cheminement jusqu'à vos places de stationnement sera organisé comme suit : rue Gervais, rue de l'Arène puis rue Rossat jusqu'à l'avenue Gambetta.

## DU CÔTÉ DES EXPOS...

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE L'ARIANE

**Exposition photographique sur le thème de «L'Alsace» jusqu'au 28 mai.**

Située au cœur de l'Europe, l'Alsace est un passionnant carrefour culturel mais également incontournable de par son architecture typique ou encore sa gastronomie. L'équipe de la bibliothèque vous invite à découvrir ou à redécouvrir cette magnifique région !

### Les Cimaises de l'Ariane «LES FLEURS DE PROVENCE»

Oeuvres réalisées et prêtées par le public (Peinture, photographies).

### MUSÉE MUNICIPAL MÉDITERRANÉEN D'ARTS ET DE TRADITIONS POPULAIRES DE CASSIS

**«Louis Toncini, peintre de la couleur» jusqu'au 11 juin**

Peintre marseillais, apparenté au «fauvisme tempéré», on dit de lui qu'il était un «autodidacte de la couleur».



Fondateur du mouvement des «peintres prolétariens» en 1931, il a été reconnu plus tard, comme le chef de file de l'Ecole de Rive-neuve.

Sa peinture, toujours sincère, porte la marque de l'extraordinaire vitalité et de l'optimisme de cet homme curieux de ses congénères et de son époque.

## FÊTES DE LA MER

Cassis est une station balnéaire qui attire chaque année de nombreux touristes. Le village est connu pour ses calanques et ses paysages pittoresques, typiques du Sud de la France mais Cassis n'a pas pour autant délaissé ses traditions ancestrales. Chaque année y sont célébrées «les fêtes de la mer de Cassis», festivités traditionnelles dédiées à la mer et aux pêcheurs.

### FÊTE DE LA SAINT JEAN : JEUDI 23 JUIN

La fête de la Saint Jean est à l'origine une fête païenne. Elle était célébrée avant la naissance du Christ parmi les premiers peuples slaves pour bénir les moissons. Cette fête a ensuite été christianisée et est aujourd'hui fêtée à travers le monde à quelques jours du solstice d'été pour célébrer, grâce aux feux de la Saint-Jean, la lumière de l'été. Les réjouissances seront animées par le groupe folklorique « La Poulido de Gémo » depuis le Centre culturel jusqu'à la place Baragnon. Les festivités débiteront par un grand pique-nique et la soirée sera ensuite consacrée à la bénédiction du feu de la Saint Jean par M. le Curé.



### FÊTE DE LA SAINT-PIERRE : DIMANCHE 26 JUIN

La « Fête de la Saint-Pierre », est un des rendez-vous incontournables de notre ville qui renoue ainsi avec une des plus vieilles traditions provençales. Cette fête rend hommage au Saint Patron des pêcheurs, et mettra à l'honneur les pêcheurs qui célèbrent la mer et demandent au patron des pêcheurs, Saint-Pierre, que la pêche soit fructueuse.

Les festivités commenceront par un défilé des Prudhommes et de la statue du Saint Pierre qui sera offerte à la population sur le quai Barthélemy. Suivra la traditionnelle messe en l'Eglise St Michel et enfin la bénédiction en mer des bateaux et l'hommage aux marins disparus.

La journée se clôturera par une sardinade sur la promenade Aristide Briand (5€/ personne).



### SALLES VOUTÉES

**«Photographies et racines» jusqu'au 8 mai**

Dans le cadre du Printemps du Livre, sélection de tirages de Fernand, Albert et Gérard DETAILLE datant de la 1<sup>ère</sup> décennie du XX<sup>ème</sup> siècle à nos jours. Précurseurs, Fernand Detaille a jeté les bases de la photographie humaniste, Albert y a mis de la poésie, Gérard de la grandeur.

**«Le Terroir Cassiden» dans le cadre des 80 ans de l'AOC, du 15 mai au 5 juin**

L'association «les Drailles de la mémoire» s'est associée aux vigneron cassidains pour fêter les 80 ans de l'AOC Cassis à l'occasion de la manifestation «Cassis fête son vin».



**«En toute simplicité» par l'artiste brems, du 10 au 19 juin**

Née dans le sud de la France, peintre plasticienne autodidacte, **brems** évolue librement au gré de son inspiration et des ses émotions. Travaillant et mariant acrylique ou pigment, tout s'anime sous l'impulsion généreuse du couteau, de la spatule ou d'un bâton. Brems se fait un plaisir de revenir pour une nouvelle exposition à Cassis avec ses dernières créations ainsi que celles de l'artiste peintre pop art LILLY.

**«En toute simplicité» du 10 au 19 Juin. Vernissage le 10 Juin à 18h30**

### CLEA, Chantal Leandri, du 24 juin au 3 juillet

«Travailler le fond de la toile en jetant différents bains de pigments qui prendront le temps de sécher, analyser les taches de couleurs et si le fond de toile paraît satisfaisant, commencer seulement à peindre» c'est cette manière de procéder qui lui laisse toute liberté sur les taches : «L'interprétation du cerveau par rapport aux bains multiples et à ce que voit l'œil transcende les pigments colorés.»

Fascinée par la matière et curieuse de toutes les nouvelles molécules que la technologie met à sa disposition, Chantal Leandri vit parfaitement bien ancrée dans son époque. Ses recherches l'amènent à mettre en œuvre toute découverte qui l'interpelle, donnant ainsi à ses tableaux une touche très particulière, sa signature.

### SUR LES GRILLES DE L'HÔTEL DE VILLE

**Exposition photographique «La Couleur Des Sentiments» d'Evan de Sousa, jusqu'en novembre**

Evan vous invite à travers son regard, à la découverte des pourtours méditerranéens dans des clichés hauts en couleurs. Une ode au voyage ayant pour seuls buts enrichissement spirituel, partage, et émotions. **Vernissage le 15 Juin**



# PÊLE-MÊLE

## Dégustations de vins AOC Cassis dans les domaines

- Au Clos Ste Magdeleine, du mardi au samedi, à 11h et 16h  
Tarif : 12 €
  - Au Clos d'Albizzi (nouveau), du mercredi au dimanche à 11h  
Tarif : 10 €
- Infos/réervations sur : [www.ot-cassis.com](http://www.ot-cassis.com) ou à l'Office de Tourisme

## Circuits en vélo électrique avec Cassis à Vélo



La pratique du vélo électrique est accessible à tout public pour des durées de 1h, 4h, et journée. La location peut être individuelle ou en groupe avec possibilité de guide diplômé d'Etat. Plusieurs circuits vous sont proposés de 1h30 à 4h30, ainsi que des sorties thématiques. Réservation fortement recommandée au 06 26 04 05 28 ; contact@[cassisavelo.fr](mailto:cassisavelo.fr) ou à l'Office de Tourisme ([www.ot-cassis.com](http://www.ot-cassis.com))

## Nouveau bureau d'accueil de l'Office de Tourisme aux Gorguettes

- En juin et septembre : tous les jours, de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30
- En juillet et août : tous les jours, de 9h à 13h et de 14h à 18h

## Parking relais des Gorguettes : le bon plan pour se garer malin à Cassis

Sur place, des navettes en bus sont mises à disposition pour rejoindre le centre-ville ou le Bestouan / La Presqu'île.

Parking gratuit - Navettes payantes : 1.60 € A/R  
Infos : Office de Tourisme ou [ot-cassis.com](http://ot-cassis.com)

## Consultations nourrissons

Les consultations pédiatriques préventives ont lieu à la Maison de l'Enfance « La Resplido », le vendredi de 9h à 12h semaine paire. Fermées au mois d'août.

Missions : proposer aux mamans de répondre à toutes les petites et grandes questions relatives aux soins et à l'organisation autour de l'enfant. Service du Conseil départemental gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans.

Les vaccinations peuvent être faites au cours de ces consultations. Sur rendez-vous auprès du standard de la MDS (Maison Départementale de la Solidarité) de la Ciotat au : 04 13 31 81 20 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

## Ouverture d'un centre Dietplus à Carnoux

La méthode Dietplus repose sur le rééquilibrage alimentaire. Le programme s'appuie sur un suivi hebdomadaire personnalisé, réalisé au sein du centre, par Mathilde ZIMMER, diététicienne nutritionniste D.E. cassinienne.  
Infos : 04.42.83.27.67



## Appel à candidatures de jeunes humoristes dans le cadre de l'édition 2016 du Festival du Rire

En vue de la préparation d'un concours de découverte de jeunes talents dans le cadre du Festival du Rire 2016, la Ville de Cassis en partenariat avec le Centre culturel invitent les humoristes à se faire connaître auprès du service Vie Culturelle et Festive par courriel à [p.delarue@cassis.fr](mailto:p.delarue@cassis.fr).

## Nouveau : Stand-up paddle-fitness



Du 18 mai au 6 juillet 2016 de 9 h 00 à 12 h 00 - 35,00 € la séance

Infos/inscriptions Ecole de Voile  
Tél : 04 42 18 35 85

## 25 et 26 Juin - 30<sup>ème</sup> Challenge National de la Photo Sous-Marine Animalière «Cassis Dessous-Dessus»

Organisé par la Commission audiovisuelle (CRAV) du comité régional de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins (FFESSM) et l'association «Les Plongeurs des Calanques».

Remise des prix le dimanche 26 juin à 14h, à l'Oustau Calendal avec projection des photos. Ouvert au public Entrée libre. Exposition des photos sur les grilles de la cour d'honneur de la mairie.



## Chez Cocotte ... la nouvelle rôtisserie cassinienne

Sophie et Nicolas PERRIN vous attendent dans leur nouvelle rôtisserie éphémère (dans les locaux de la Maison des Coquillages). Poulets et jambonneaux rôtis, pommes de terre, coquillettes ... le tout à emporter ou à se faire livrer gratuitement. Ouvert 7 j/7, de 9h à 14h et de 17h30 à 20h jusqu'à fin août (réouverture de la Maison des Coquillages le 1<sup>er</sup> septembre). Route de Marseille D559 - Tél. 07 84 29 90 93

# ECHO DES ASSOCIATIONS

## Inscriptions au 5<sup>ème</sup> Forum des associations cassinienes

La Ville de Cassis rappelle aux associations cassinienes qu'une inscription préalable est indispensable pour participer au prochain Forum des associations.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au vendredi 20 mai 2016 au plus tard soit en renvoyant la fiche d'inscription qui vous a été adressée par courrier, soit en renseignant le formulaire que vous trouverez sur le site de la ville de Cassis.

Le Forum des associations cassinienes aura lieu le samedi 10 septembre 2016 de 9h à 12h30. Cette manifestation permet aux associations de présenter leurs activités aux visiteurs qui peuvent ainsi découvrir, choisir et adhérer.  
Infos : 04 42 18 36 80 – [associations@cassis.fr](mailto:associations@cassis.fr)

## Collectes de sang : appel aux bénévoles

Les besoins des établissements de soins en produits sanguins sont de plus en plus importants. Les dons de sang permettent de soigner chaque année un million de malades.

Cependant, faute de bénévoles, l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB) est en train de disparaître.

L'Etablissement Français du Sang (EFS) Alpes Méditerranée lance un appel aux bénévoles susceptibles de rejoindre l'Association.  
Infos auprès de M. Didier Marcellesi – Tél. 06 82 80 32 30

## Cassis Echecs

Félicitations aux jeunes champions cassinienes pour leur excellents résultats lors du championnat de Provence jeunes 2016 en février dernier.

- Julie PENTCHEFF (7 ans) : championne de Provence catégorie petite poussine.
- Laura PENTCHEFF (10ans) : vice-championne de Provence catégorie poussine.
- Olivier TELOUK (17 ans) : champion de Provence des cadets.

Leur entraîneur, Quentin Massardo déclare être «très fier de voir les couleurs de Cassis Echecs sur les plus hautes marches du podium car nous avons beaucoup travaillé pour obtenir ces résultats».

## Petit rappel : les cours d'échecs ont lieu au Centre culturel.

Pour les adultes le mercredi à partir de 17h00.

Le vendredi à partir de 16h30 le club est ouvert pour les enfants puis les cours ont lieu de 17h30 à 18h30.

Nouveauté cette année, le Maître FIDE Armen PETROSSIAN vient donner des cours pour les joueurs confirmés le vendredi 19h à 20h30. Tarif : 6€/mois + 10€ d'adhésion - 15€/mois pour les cours avec le Maître FIDE - Infos : [www.cassisechecs.fr](http://www.cassisechecs.fr)

## Vide grenier du Trocalions

Le Lions Club de Cassis organise son vide-grenier «6<sup>ème</sup> Trocalions» le dimanche 22 mai sur les places Baragnon, Clémenceau et de la Fontaine, le long du jeu de boules (côté quai St-Pierre), l'esplanade Charles de Gaulle et le bas de la rue de l'Arène.

Infos/inscriptions au 06 62 81 11 74 ou par mail [jeangorree@orange.fr](mailto:jeangorree@orange.fr)

## Bridge Club Cassidain



Félicitations à Nicole PEREZ du Bridge Club Cassidain qui a décroché le titre de championne de France en excellence (avec Hélène ZUCCARELLI) lors des championnats de France dames par paires en février dernier. Début avril, Nicole PEREZ et son époux Henri sont également devenus champions de Provence.

Bravo également aux champions de Provence Mixte/4 Promotion : Patrice BONGIOVANNI, Michel ROCH, Sylviane JAMBERT et Monique GUGLIEMO.

Bravoo et merci à la Présidente du Bridge Club Cassidain Mme Danielle SOULAYROL

## Printemps du Livre de Cassis des Collégiens

Rencontre entre les collégiens de Cassis, La Ciotat, Gémenos, Roquevaire, Carnoux et Auriol et écrivains proposée par le Printemps du Livre : Raphaële Frier, Marc Seasseau et Naïma-Murail Zimmermann.



Après étude des ouvrages, les collégiens participent à un concours d'écriture.

Remise des prix mardi 10 mai à 9h à la Fondation Camargo, en présence de la présidente du CD 13 Martine VASSAL et des écrivains invités, avec la collaboration du slameur NEVCHE et de son Trio.

## Le Défi Calendal



Le départ de la célèbre course nature sera donné le dimanche 12 juin à 8h30. La course de 16 km, organisée par la SCO de Cassis, est ouverte aux juniors, espoirs, seniors, vétérans hommes et femmes licenciés ou non. Le retrait des dossards se fait promenade Aristide Briand de 7h à 8h. Aucun dossard ne sera remis sans certificat médical ou présentation de licence. Une collation clôturera l'épreuve. Infos : 06 72 12 37 41  
Tarif : 14 €/dossard (20 € le jour de la course)

## CAP NAÏO - Grande traversée de Cassis

Dimanche 5 juin aura lieu la 3<sup>ème</sup> édition de « CAP NAÏO », la grande traversée à la nage de la baie de Cassis.

260 nageurs avec ou sans palmes seront regroupés sur un parcours de 3,5 km et également des Nageurs Sport Adapté sur un parcours de 500 m.

CAP NAÏO a pour vocation de faire partager le plaisir de la nage pour tous en milieu naturel et notamment l'intégration de Nageurs Sport Adapté en milieu marin.

Organisé par le Cercle d'Activités Aquatiques de Provence (CAAP).  
Infos : 07 60 00 30 53 / 06 61 58 71 81 ou [cap.naio.free.fr](http://cap.naio.free.fr)

## Raid international Marseille-Cassis en aviron de mer

Cette année, l'épreuve de 24 km a lieu samedi 18 juin avec un départ de Marseille CMV (Palm Beach) vers 16h et une arrivée prévue au phare de Cassis entre 18h et 19h30.

Participation d'équipages français et internationaux (italiens, anglais, belges et allemands) en 4 rameurs et 2 rameurs.

Remise des prix à partir de 20h.

Organisé par le Conseil Départemental 13 et l'Aviron club de Cassis.

## Les «Elles des dunes» ont vaincu le désert du Sud-marocain

Concurrentes l'an dernier pour leur première participation sur le Rallye Aïcha des Gazelles dans le Sud-marocain, la Cassidienne Élixa TRAPANI et la Lyonnaise Dorothee ÉCHASSOUX avaient alors sympathisé et décidé de faire équipe pour l'édition 2016, avec la ferme intention de faire beaucoup mieux que participer.



Chose faite puisqu'à bord de leur 4x4 Isuzu Dmax n°147, elles viennent de décrocher une superbe 19<sup>ème</sup> place sur 142 équipages. Un bel exploit pour une seconde participation !

## Tournoi de football «Maryse Pour La Vie»

Dans le cadre du jubilé Jean Tigana, samedi 21 mai, de 9h30 à 17h30, 10 équipes composées essentiellement de Cassidens et de jeunes des communes voisines participeront à un tournoi de football au stade du Pignier. Les recettes (inscriptions + buvette) seront reversées à l'association Maryse Pour La Vie. A noter également la participation de l'Association Régionales des Greffés du Cœur et de l'Association Don de Soi.  
Plus d'infos sur [www.maryse-pourlavie.com](http://www.maryse-pourlavie.com)



